

Val d'Amboise

HIVER 2014 - 2015 - NUMÉRO 43

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'AMBOISE



DOSSIER

Des décisions
qui engagent
notre avenir

PAGE 6



VAL D'AMBOISE PRATIQUE

Un imprévu ?
Nous gardons
votre jeune enfant

PAGE 17



A DÉCOUVRIR

Venez nombreux aux
vœux du Val d'Amboise !

PAGE 19



VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Piscine Vallerey : 20 ans... depuis 20 ans !

SPORTS ET LOISIRS page 14

cc-valdamboise.fr

SOMMAIRE

p3 **L'actu en revue**
*Pep'it : un an déjà ! •
Vu cet automne*

p6 **Dossier**
Des décisions qui engagent notre avenir

Encart
central



p9 **Habitat**
*Accueil des gens du voyage : une solution
se dessine • 1.2.3 CHEZ VOUS : un an,
un premier bilan*

p10 **Services compris**
*Qui fait quoi à Val d'Amboise ? • Zoom sur
le pôle « aménagement de l'espace »*

p12 **Travaux**
Logements de Mosnes : place aux finitions

p14 **Sports et loisirs**
Piscine Vallerey : 20 ans... depuis 20 ans !

p16 **Val d'Amboise pratique**
*Objectif santé pour les seniors • Accueil de
loisirs : pensez vacances ! • Un imprévu ?
Nous gardons votre jeune enfant*

p18 **À découvrir**
*Une saison culturelle « hors les murs » •
Les rendez-vous de l'école Paul Gaudet*

p20 **Les rendez-vous**



**Magazine de la Communauté
de communes du Val d'Amboise**
HIVER 2014 - 2015 - numéro 43

Magazine trimestriel d'informations édité par le
service communication de la Communauté de
communes du Val d'Amboise • **Communauté
de communes du Val d'Amboise** : Amboise,
Cangey, Chargé, Limeray, Lussault-sur-Loire,
Montreuil-en-Touraine, Mosnes, Nazelles-
Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-

Cisse, Saint-Ouen-les-Vignes, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine - **Adresse
postale** : BP 308 - 37403 Amboise Cedex - **Bureaux** : 9 bis rue d'Amboise
- 37530 Nazelles-Négron - Tél : 02 47 23 47 44 - Fax : 02 47 23 47 50 -
Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr - Site internet : cc-valdamboise.fr
• **Directeur de la publication** : Claude Verne • **Rédactrice en chef** : Sandra
Lagedamon • **Mise en pages** : RC2C • **Rédaction** : Sandra Lagedamon,
Stéphane Delbarre • **Photos et illustrations** : services de Val d'Amboise,
Ville d'Amboise, Franck Boucher, Jean-Claude Louet, Philippe Larbier,
Fotolia.com • **Impression** : Mingot-Marans • **Distribution** : Adrexo,
communes • **Tirage** : 13 400 exemplaires • ISSN : 1953-0765

édito



Mesdames, Messieurs,
Chers habitants du Val d'Amboise,

Vous avez dans les mains le dernier
numéro du Val d'Amboise Info dans
sa formule actuelle. À partir de 2015,
une nouvelle maquette vous sera
proposée et ce journal sera en partie financé par des encarts
publicitaires. Il s'agit là de l'une des très nombreuses
décisions qui doivent permettre à notre communauté de
communes d'améliorer ses finances, préalable indispensable
au portage des nouveaux projets et des futurs
investissements, surtout dans le contexte compliqué que
nous connaissons.

Des solutions, c'est ce que je demande à chaque élu et à
chaque service de proposer pour que notre territoire
continue d'avancer. Des solutions pratiques, innovantes,
originales portant toujours le souci de l'équité et du service
rendu aux habitants et aux professionnels de Val d'Amboise.
Et nous y arrivons ! Ainsi, nous venons de récupérer
800 000 € de TVA payée à tort par Val d'Amboise entre 2008
et 2013. Ainsi, allons-nous déposer très prochainement le
permis de construire de la future aire d'accueil des gens du
voyage. Ainsi, l'harmonisation de la taxe d'habitation et de
la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera-t-elle une
réalité dès 2015.

Nous sommes face à des défis nombreux, multiples et de
toutes natures. Ils sont économiques, environnementaux,
financiers, institutionnels et humains. Nous devons faire de
cette difficulté une force pour notre territoire. Nous devons
apprendre à mieux travailler, communes et communauté,
dans l'intérêt premier des habitants. Et, là aussi, nous y
parviendrons ! Par la mutualisation, les mises en commun,
les partenariats, les groupements, les regroupements. Mais
d'abord par la volonté d'aboutir à des solutions.

À l'aube de l'année 2015, je vous souhaite à tous de trouver
des solutions, quels que soient vos propres défis, vos
problèmes ou vos projets. Et j'espère vivement que cette
année nous permettra d'en finir avec la morosité !
Bien sincèrement à vous,

Claude Verne,
Président du Val d'Amboise



Pep'it : un an déjà !

- **18 décembre 2013.** Val d'Amboise inaugure Pep'it en présence de ses partenaires financiers, des entreprises tout récemment installées et de l'ensemble des acteurs investis dans la vie économique du territoire. Dans 1 200 m², Pep'it propose à la location 9 bureaux, 4 ateliers, des salles de réunion et un bureau de passage. En 2014, un bureau locatif supplémentaire et un espace de « co-working » sont aménagés pour répondre aux besoins des créateurs d'entreprises.



- **22 mai 2014.** La Communauté de communes, le Groupement des entreprises du Val d'Amboise (GEIDA), la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre de métiers et de l'artisanat organisent les premières rencontres des entreprises du Val d'Amboise. 70 établissements sont présents à cette soirée organisée sur le mode d'un « speed dating ». Chaque participant dispose de 3 minutes pour présenter son activité : en moins de deux heures, l'événement favorise 1 200 rencontres !

- **10 octobre 2014.** Pep'it accueille « Une rencontre, un métier », premier forum des métiers et des formations organisé pour le bassin d'emploi d'Amboise. L'événement, qui a pour objectif de rapprocher le public des entreprises locales, tient ses promesses : 240 visiteurs - étudiants, demandeurs d'emploi, salariés envisageant une reconversion professionnelle... - viennent échanger avec les 12 entreprises et les 16 organismes de la formation et de l'emploi réunis sur place.

Entreprises hébergées : le compte est bon !

L'entreprise Chem Dry a emménagé dans le dernier atelier disponible en octobre 2014.

Abderrahman Baba, ancien cadre commercial, dirigeant d'entreprise pendant 10 ans, souhaite implanter et développer en France le réseau de cette franchise internationale de nettoyage de sols qui développe des gammes d'équipements et de produits brevetés, performants et écologiques. Son objectif est de recruter 250 à 300 franchisés. Il a fréquenté un temps l'espace de co-working de la pépinière d'entreprises de Tours Sanitas : « J'ai apprécié les échanges et le partage d'expériences diverses... » En recherche de locaux pour lancer sa nouvelle activité, la Maison des cadres d'Indre-et-Loire l'a orienté vers la pépinière d'entreprises et d'innovation du Val

d'Amboise. « Mon activité nécessite des bureaux, une salle de réunion, un atelier et de préparation, car je souhaite accueillir les candidats à la franchise et les former. » ■

> Pep'it (bureaux, ateliers et salles de réunion locatifs, espace de co-working, bureaux de passage, conseil en création d'entreprise, permanences de la Chambre de commerce et d'industrie et de la Chambre de métiers et de l'artisanat)

Parc d'activités Le Prieuré - Rue Paulin Viry

37530 Pocé-sur-Cisse

02 47 79 15 70

entreprendre@cc-valdamboise.fr

Vu cet automne...

- **Le 25 septembre**, Jean-Louis Bracchi et son épouse Claudine accueillent un « concert à domicile » programmé par le service Lien social. La pianiste Marie-Pierre Carlier, qui intervient chaque mois à une adresse différente, dispose de plus d'une corde à son répertoire pour faire sourire ou émouvoir un auditoire... Si vous êtes retraité et souhaitez accueillir un concert et quelques invités, contactez Annabelle Rousselin : 02 47 30 82 78 ou liensocial@buldemomes.fr



- **Le 5 octobre**, la 7^e fête de Saint Coin bat son plein au « Village fleuri » de Mosnes. Après la mise en bouche constituée par un apéritif et un buffet aux saveurs florales, la fanfare, les concerts et le bouquet de surprises confectionné depuis plusieurs mois par la Compagnie du Coin et les habitants de la commune, font le régal de près de huit cents spectateurs, venus pour certains des antipodes du département !



- **En octobre et novembre**, la société Plastic Omnium distribue aux habitants du Val d'Amboise les nouveaux bacs jaunes dédiés à la collecte des papiers et des emballages recyclables (lire la *Lettre du tri* n°30 encartée dans ce magazine). Douze enquêteurs et manutentionnaires, pour la plupart habitants du territoire, sont embauchés pour 7 semaines afin d'équiper les 11 000 foyers du territoire.



- **Le 20 octobre**, Gérard Lalier, fondateur et dirigeant jusqu'en 2012 des Toques Régionales, ouvre le restaurant L'essentiel parc d'activités La Boitardière, rue Ernest Mabilie, dans des locaux (650 m²) rachetés à la Communauté de communes. L'ancien entrepôt a été transformé en une brasserie de 75 places et un restaurant plus traditionnel de 30 couverts. Il est également prévu d'aménager l'étage en salles de réunion destinées à la location.





- Le 6 novembre**, les enfants accueillis au multi accueil Vilvent et au relais assistantes maternelles découvrent la sélection de nouveautés de la Quinzaine du livre 2014, organisée en lien avec la Fédération des œuvres laïques 37. À deux ans, on est encore trop petit pour lire, mais l'on est assez grand pour partir en voyage, découvrir des mondes nouveaux, rêver... en se laissant porter par une lecture à haute voix !

- Le 23 octobre**, le Lien social plante un étal sur le marché de Limeray. Dans la fraîcheur du matin, les seniors et les enfants de l'accueil de loisirs proposent aux passants et aux commerçants une boisson chaude et un délicieux fondant chocolat-potimarron, préparé lors de l'atelier cuisine intergénérationnel de la veille.

- Le 28 octobre**, Claude Verne, Président du Val d'Amboise, Isabelle Gaudron, vice-présidente déléguée à l'économie et Gérard Bobier, Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat, convient le Préfet Jean-François Delage et les élus locaux à la visite de 7 entreprises artisanales. Parmi celles-ci, la Verrerie d'art Lepage qui a aménagé dans une cave troglodytique de 300 m² un espace d'exposition et un atelier au lieu-dit Les Caves, à Chargé, et la Chocolaterie Gourmande, qui a présenté les plans de sa future extension de locaux.



- Autour du 11 novembre**, la commune de Noizay associe ses habitants à la commémoration du centenaire de l'armistice de la Guerre 14-18. Des photos et des objets restés dans les familles sont exposés à la bibliothèque, des témoignages sont réunis, et lus le 10 novembre par des enfants et des adultes volontaires, lors d'une soirée où l'histoire locale se fonde dans l'histoire de France, quand la Compagnie Cano Lopez enchaîne avec son spectacle « *Lettres entre Chien et Loup* ».



© Pierre Couitu



Au 1^{er} janvier 2015, tous les accueils de loisirs deviennent communautaires.

Des décisions qui engagent notre avenir

Les conseils communautaires de la fin 2014 auront été des moments importants, engageant notre territoire et ses habitants pour de nombreuses années : compétences, fiscalité, harmonisation, dans un contexte de bouleversement institutionnel et financier. Faisons le point.

Le conseil communautaire du 18 septembre l'a décidé à une large majorité (33 voix pour, 7 abstentions) et les conseils municipaux l'ont confirmé depuis : les statuts de Val d'Amboise vont changer au 1^{er} janvier 2015. Comme évoqué dans le Val d'Amboise Info n°42, ces modifications statutaires vont impliquer des nouveautés pour les habitants de notre communauté :

- les accueils de loisirs des mercredis après-midi et des vacances scolaires deviennent communautaires. Tous les enfants du Val d'Amboise auront accès à tous les ALSH du territoire. Les tarifs « hors commune » sont supprimés.
- les « quotas » par commune sont supprimés pour l'accès aux crèches.
- tous les jeunes pourront proposer leur candidature à « la bourse aux projets » et au « fonds d'aide aux projets » (nous y reviendrons dans un prochain numéro).
- tous les permis de construire, de lotir, de démolir... seront instruits par les services de Val d'Amboise pour toutes les communes.

- le budget de l'eau deviendra communautaire et l'année 2015 permettra de travailler à une nouvelle organisation pour l'année suivante (choix du mode de gestion, prise en compte d'un territoire plus large avec pour objectif de meilleures conditions financières).
- la Communauté de communes va assurer la compétence assainissement pour la totalité du territoire intercommunal.
- Val d'Amboise va pouvoir adhérer au syndicat Touraine Cher Numérique, et ainsi développer l'Internet à haut et très haut débit sur son territoire.
- toutes les écoles de musique associatives de Val d'Amboise seront soutenues financièrement.
- le service de lien social sera développé dans toutes les communes rurales de moins de 1 500 habitants, en complément des actions communales d'Amboise, Nazelles-Négron et Pocé-sur-Cisse.

Un territoire à vivre **pour tous**

Ces nouvelles compétences vont permettre à notre territoire d'être plus intégré, de porter davantage de services, de gommer peu à peu les « frontières invisibles » entre les communes.

Au 21^e siècle, nous vivons tous sur le même territoire, sur ce bassin de vie que constitue le Val d'Amboise. Si l'identité de chaque commune est différente, si l'attachement de chacun à sa commune est sincère, nous

partageons bien tous le même territoire, les mêmes équipements (hôpital, lycées, collèges, gare, piscines, gymnases, routes, point sécu, Mission locale, Mjc, commerces, etc...) et donc le même « territoire vécu ».

Val d'Amboise correspond à ce territoire vécu, à ce bassin de vie, à cet espace du quotidien dans le périmètre duquel la plupart des habitants évoluent au quotidien. Dès lors, la communauté de communes se doit de proposer à tous ses habitants un niveau de

service équivalent pour une contribution financière équitable. Tel est le sens de l'harmonisation des compétences (entre les deux ex-communautés de communes) pour laquelle nous disposons de deux ans à compter de la fusion. Tel est le sens du transfert de compétences nouvelles pour l'ensemble du territoire (eau potable, réseau public de communications électroniques). Tel est le sens de l'harmonisation tarifaire également. ■

Fiscalité : vers davantage d'équité et de progressivité

Le conseil communautaire du 18 septembre a décidé de modifier les règles en vigueur pour ce qui concerne la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la taxe d'habitation, la cotisation minimale de CFE, la TASCOM et la taxe foncière des jeunes agriculteurs. Ces propositions, largement votées par les conseillers communautaires, sont inspirées par la volonté de justice et de progressivité.

1 La taxe d'enlèvement des ordures ménagères ne comportera plus que deux zones dès 2015 : une zone rurale (13 communes, avec un lissage de l'évolution sur 2 ans) et une zone urbaine (Amboise).

2 La taxe d'habitation comportera l'abattement pour charges de famille de 10 % pour les deux premières personnes à charge, et 15 % pour les personnes de rang trois et plus, le mécanisme d'ajustement sur les abattements étant supprimé. 58 % des foyers paieront un peu moins de taxe.

3 La cotisation minimale de CFE, payée par les entreprises qui n'ont pas (ou peu) de foncier, est désormais progressive en tenant compte davantage du chiffre d'affaires. 70 % des entreprises (les plus petites) seront gagnantes ; l'impact sera neutre pour les finances de Val d'Amboise.

4 La TASCOM, payée par les commerces de plus de 400 m² et 460 000 € de chiffre d'affaires, voit son taux

actuel affecté par un coefficient multiplicateur de 1,05. Cette taxe n'est payée que par 12 entreprises. L'augmentation représentera une recette supplémentaire de 17 000 € pour Val d'Amboise.

5 La taxe foncière des jeunes agriculteurs est supprimée pour les 5 premières années d'installation, pour la part intercommunale (50 %). L'Etat appliquant également un dégrèvement pour sa part (50 %), cet impôt est réduit à zéro pour favoriser la venue d'agriculteurs sur notre territoire. ■



Exonération de taxe foncière pour les jeunes agriculteurs.

Institutions, finances, services publics : à la croisée des chemins

28 milliards. C'est la note que l'Etat présente aux collectivités pour la période 2014-2017. C'est l'effort que devront partager les Régions, Départements, Communes et Communautés. Car chaque année, les dotations que l'Etat reverse aux collectivités seront revues à la baisse, pour contribuer à l'assainissement des finances publiques.



Par rapport à l'année 2013, la différence est de 1,5 milliard en 2014. Elle sera ensuite de 5,17 Mds en 2015, 8,84 Mds en 2016 et 12,5 Mds en 2017. Face à cette réduction drastique, chaque territoire doit s'organiser.

À la demande de Val d'Amboise, le cabinet Stratorial Finances a réalisé une étude prospective, présenté aux élus communautaires et municipaux le 19 novembre dernier à Limeray. Pour notre territoire, communes et communauté confondues, c'est une baisse de l'ordre de 2,5 millions d'euros de recettes entre l'année 2013 et l'année 2017. Si certaines communes ont quelques marges, la réalité est plus compliquée pour d'autres. L'un des défis à relever consiste à s'organiser autrement pour continuer à donner aux habitants les services dont ils ont besoin.

La mutualisation devient indispensable

Le portage des compétences au niveau communautaire est l'une des bonnes réponses, permettant de

partager des ressources plutôt que les multiplier. Mais d'autres outils devront rapidement être pensés et développés : les groupements de commande pour faire baisser les coûts ; la revue des dépenses courantes pour supprimer ce qui peut l'être ; la réorganisation et la mutualisation des services et des personnels, en interne ou entre collectivités... l'essentiel de l'effort consisterait ainsi à optimiser le fonctionnement. Mais certains élus pensent aller plus loin, en imaginant la possibilité de fusionner des communes en créant ainsi des « communes nouvelles » pour retrouver des marges. Ces orientations appartiennent à chaque Maire et chaque commune. Mais elles concernent tous les élus, communaux et communautaires car nous sommes tous, de fait, « dans le même bateau » territorial. Il nous faudra donc trouver des solutions solidaires pour que priment l'utilité, la qualité et la plus-value des services publics locaux. C'est un cycle de réflexion intense qui s'ouvre pour tous. ■

Un projet de territoire

Heureusement, nous disposons sur ce territoire d'un document référence : le projet de territoire réalisé entre 2009 et 2011 sous le vocable « Profusion ». Une somme qui recense les forces et les faiblesses du territoire, trace des perspectives concrètes et définit un chemin jusqu'à 2020. Ce travail devra être remis au goût du jour pour tenir compte des dernières données mais il constitue, grâce à sa validation par la majorité qualifiée des conseils municipaux en 2011, une solide base de départ et un réel gain de temps pour demain.

Accueil des gens du voyage : une solution se dessine

S'il est un sujet qui fait parler, c'est bien celui de l'accueil des gens du voyage. Après des années de tergiversations, une solution est en vue avec l'objectif d'une concrétisation dès 2015. Le point sur ce sujet d'actualité.

Créé en octobre 1985, le « terrain des Iles » (Pocé-sur-Cisse) est le terrain d'accueil des gens du voyage pour notre territoire. Géré par un syndicat intercommunal puis par la Communauté de communes, il aurait pu être remis aux normes prévues par la Loi Besson. Mais depuis la Loi ALUR (mars 2014), ce terrain situé entre la digue et la Loire, ne peut plus faire l'objet d'aucune construction, fut-elle minime. Dès lors, il a fallu rechercher un autre

terrain qui soit situé dans le Val de Loire et qui permette une construction rapide. En effet, l'urgence est réelle car l'occupation « sauvage » de terrains publics et privés n'est satisfaisante ni pour les gens du voyage, ni pour les propriétaires, ni pour les riverains, ni pour l'environnement. Ces situations créent de réelles tensions qui ne peuvent plus durer. Un terrain, propriété de Val d'Amboise, a donc été repéré. Situé à Pocé-sur-Cisse, presque en face du

terrain des Iles, il est proche du fleuve, des services et des commerces. Comme tout choix, celui-ci ne comporte pas que des avantages : les contraintes sont réelles pour l'architecte qui devra travailler sur le projet, du fait de la proximité de la voie ferrée, notamment. Mais le Président de Val d'Amboise a bon espoir qu'un compromis définitif et satisfaisant soit trouvé en 2015 avec la réalisation de cette aire d'accueil. ■

1.2.3 CHEZ VOUS : un an, un premier bilan

Lancé en novembre 2013 pour trois ans, le programme d'amélioration de l'habitat privé de Val d'Amboise soutient les ménages modestes et très modestes dans la réalisation de travaux d'économie d'énergie, d'adaptation ou de lutte contre la vétusté. En une année, 34 logements ont été améliorés, et 48 dossiers suivent leur cours. Quelques chiffres clés.

Sur cette première année, les objectifs d'amélioration de l'habitat chez les propriétaires occupants, majoritairement des ménages en activité, sont atteints sur les thématiques « autonomie » et « économies d'énergie ».

Les contacts de propriétaires bailleurs sont en revanche peu nombreux, et le travail d'information va se poursuivre.

Contre l'habitat indigne

Aucun dossier n'ayant abouti en 2014 dans la lutte contre la vétusté des logements, un groupe de travail

« habitat vétuste » a été mis en place par Val d'Amboise, le 18 décembre, en partenariat avec le Conseil général et le Pact d'Indre-et-Loire. L'objectif est de travailler en réseau sur le territoire : élus, techniciens, travailleurs sociaux et associations locales...

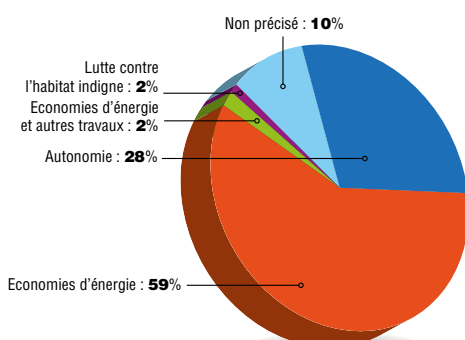
Après l'extension du programme 1.2.3 CHEZ VOUS aux 5 communes de l'ex-Communauté de communes des Deux Rives, le dispositif est présenté aux élus et aux personnels communaux, car leur contribution est essentielle pour repérer certaines situations de précarité et informer les habitants. ■

34 logements améliorés

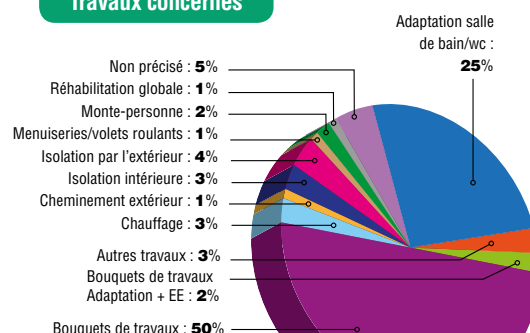
451 866 € de travaux réalisés par 33 entreprises dont 16 ont leur siège sur le Val d'Amboise

260 359 € de subventions mobilisées

Demandes par thème



Travaux concernés



> Permanences du PACT d'Indre-et-Loire : Attention changement d'horaires !

- Le 1^{er} mercredi du mois de 9h30 à 11h au siège de la Communauté de communes, 9 bis rue d'Amboise, à Nazelles-Négron.
- Le 3^e mercredi du mois de 9h30 à 11h à la mairie d'Amboise, 60 rue de la Concorde.

Pact d'Indre-et-Loire
303 rue Giraudeau – 37000 Tours
02 47 36 25 65
123chezvous@pact37.fr



Qui fait quoi à Val d'Amboise ?

Dans les coulisses de la Communauté de communes, chaque Vice-président tient une feuille de route qui est la déclinaison en actions du programme politique de la mandature. Pour passer du mode « projet » à la réalité, une nouvelle organisation des services a été mise en place, dans une logique de management par pôle. Vos élus peuvent également compter sur les compétences du personnel de Val d'Amboise : 80 agents* aux métiers très diversifiés, dont 15 directeurs et responsables de services.

Direction générale des services

- 1** Cindy DESROCHES
Directrice générale des services
sg.ccva@cc-valdamboise.fr
- 2** Willy HENOCQ
Responsable du service sports et loisirs
sports@cc-valdamboise.fr
- 3** Fabien QUINTIN
Responsable du service marchés-achats et informatique
marches-achats@cc-valdamboise.fr

Cabinet du Président

- 4** Stéphane DELBARRE
Directeur de cabinet du président
dircab@cc-valdamboise.fr
- 5** Sandra LAGEDAMON
Responsable du service communication
communication@cc-valdamboise.fr

Pôle services techniques

- 6** Stéphanie LAUGIS
Directrice des services techniques
st.ccva@cc-valdamboise.fr
- 7** Elisabeth BOUCHE
Responsable du service collecte des déchets
collecte@cc-valdamboise.fr
- 8** Isabelle LAMOUREUX
Responsable du service bâtiments
batiments@cc-valdamboise.fr

Pôle aménagement de l'espace

- 9** Marie-Line DESLANDES
Directrice de l'aménagement de l'espace
amenagement@cc-valdamboise.fr
- 10** Géraldine VITULIN
Responsable du service urbanisme-planification
urba@cc-valdamboise.fr
- 11** Romain EDELIN
Responsable du service habitat-logement
habitat@cc-valdamboise.fr

- Driss AZOUGUACH
(absent sur la photo)
Responsable du service développement économique, tourisme et nouvelles technologies
entreprendre@cc-valdamboise.fr

Pôle ressources humaines et services à la population

- Dominique Fillion
(absente sur la photo)
Directrice générale adjointe des services et directrice des ressources humaines
rh.ccva@cc-valdamboise.fr
- 12** Clémentine MOURÉ
Responsable du service enfance-jeunesse, culture et action sociale
ej.ccva@cc-valdamboise.fr

Pôles finances

- 13** Virginie LENOIR
Directrice financière
finances@cc-valdamboise.fr

* nombre d'agents au 1^{er} janvier 2015

Zoom sur le pôle « aménagement de l'espace »

Le pôle aménagement de l'espace réunit les services de l'urbanisme, de l'habitat et du développement économique. Ce regroupement a pour objectif de favoriser le développement harmonieux du territoire, tant pour les habitants que pour les entreprises.



1 Marie-Line DESLANDES

Faire émerger de vraies synergies

De formation économique et touristique, Marie-Line Deslandes a travaillé à la Chambre de commerce et d'industrie de Touraine pendant 7 ans avant d'intégrer la commune de Montbazou, puis la Communauté de communes du Val de l'Indre, en qualité de chargée de mission développement économique. Directrice du développement économique et touristique de la Communauté de communes Val d'Amboise (devenue celle du Val d'Amboise) depuis 2006, cette attachée territoriale expérimentée apprécie le travail avec les entreprises. Elle n'a pas choisi la fonction publique par hasard. « Les collectivités ont un rôle primordial à tenir dans le devenir des territoires. Val d'Amboise est une structure relativement importante, mais reste à taille humaine, ce qui permet de suivre un projet de l'idée à la conception, jusqu'à la réalisation et à la gestion. Avec ses 28 000 habitants, ses 1 300 entreprises et son environnement d'exception, notre territoire dispose de sérieux atouts. À nous de créer de nouvelles synergies pour le faire avancer ! »

2 Géraldine VITULIN

La valeur du service public

Titulaire d'un DESS « management des territoires urbains », Géraldine Vitulin a intégré la fonction publique territoriale en 2005 au service urbanisme de la Ville d'Amboise, puis la Communauté de communes des

Deux Rives, en tant que responsable de l'aménagement du territoire et du syndicat mixte en charge du Schéma de cohérence territoriale de l'Amboisie, du Bléerois et du Castelrenaudais (SCOT ABC).

Responsable du service urbanisme-planification du Val d'Amboise et du syndicat mixte en charge du SCOT ABC, la jeune femme apprécie de travailler à faire avancer et évoluer un projet politique, tout en contribuant au développement de l'intérêt général. « Le travail avec les élus, les rencontres et le contact avec les différents acteurs de l'aménagement de l'espace, confirment chaque jour ma volonté de participer à l'évolution de notre société, afin de relever les nombreux défis auxquels nous sommes confrontés pour mettre en œuvre de nouvelles façons d'habiter et de vivre nos territoires. »

3 Romain EDELIN

Un habitat innovant, solidaire, durable

Titulaire de deux Master 2, « aménagement du territoire » et « droit et politiques locales de l'habitat », Romain Edelin a rejoint les services de l'ex Communauté de communes Val d'Amboise en 2012 en tant que chargé de mission habitat-aménagement du territoire. Aujourd'hui responsable du service habitat-logement, il est chargé de déployer, dans le cadre du futur Programme local de l'habitat (PLH), de nombreuses actions pour répondre notamment aux besoins en logement des publics fragilisés et des personnes défavorisées, favoriser le dévelop-

pement du logement social, sensibiliser les propriétaires à l'amélioration des logements...

« J'ai choisi la fonction publique pour participer de façon concrète au déploiement d'un projet de territoire, et aussi proposer des solutions d'intérêt général à des problématiques locales. Il est stimulant de pouvoir participer à l'émergence de projets d'habitats innovants, solidaires et durables, car le logement est un secteur en perpétuelle évolution ! »

4 Driss AZOUGUACH

Au service du développement économique

Titulaire d'un Master « entrepreneuriat et management des PME », Driss Azouguach a travaillé 3 ans à la Chambre de métiers et de l'artisanat du Loiret avant d'être recruté, en 2012, par Val d'Amboise en qualité de chargé de développement économique et responsable de la Pépinière d'entreprises et d'innovation territoriale Pep'it (pour préparer son ouverture, fin 2013). Gestionnaire d'une structure qui accueille 12 entreprises et propose de nombreux services, devenu responsable du service développement économique, tourisme et nouvelles technologies, il apprécie la diversité de ses missions. « Se trouver au cœur de la stratégie du développement économique d'un territoire, et pouvoir être le témoin de la concrétisation sur le terrain des décisions politiques locales, c'est très motivant. J'aime travailler en collaboration avec des élus et avec le monde des entreprises. » ■

Logements de Mosnes : place aux finitions

La construction du petit immeuble qui abritera trois logements sociaux de type 3 dans le centre-bourg a bien avancé depuis cet été. Au début du mois de décembre, le gros œuvre était achevé et le bâtiment couvert. La voie est libre pour les nombreux corps de métiers chargés des finitions : électricité, plomberie, menuiseries, plâtrerie-isolation, peinture et revêtements... La livraison des logements est attendue en 2015.

Pour toute information, contacter le bailleur Touraine-Logement au 02 47 70 18 00. ■



Économie sociale et solidaire : trois associations changent d'adresse

Dans quelques jours, début 2015, plusieurs associations emménageront ZAC Saint Maurice, à Nazelles-Négron, dans 600 m² de bureaux neufs acquis par Val d'Amboise pour être loués à des organismes relevant du secteur de l'économie sociale et solidaire. Pour permettre aux futurs occupants - l'association d'aide à domicile (ASSAD), l'hospitalisation à domicile (HAD), et l'association de formation ARPEC Touraine - de valider de manière définitive les aménagements intérieurs et de préparer leur installation, une visite du bâtiment était organisée le 15 octobre par le promoteur de cet ensemble immobilier, la société tourangelles Art Prom. Le bâtiment « François 1^{er} » proposera des bureaux dédiés aux activités tertiaires à l'achat ou à la location. ■

Vinopôle à l'horizon !

Avenue de Chanteloup à Amboise, les corps des bâtiments du futur Vinopôle Centre Val de Loire ont pris place dans le paysage. Le gros œuvre est achevé et les travaux de finition sont en cours. Le futur complexe (1 500 m²), entièrement dédié à la filière vitivinicole, réunira en un lieu la recherche, le développement et la formation supérieure en viticulture-œnologie. Pôle régional, il accueillera notamment en 2015 l'Institut français de la vigne et du vin, et devrait permettre d'accroître la compétitivité et l'attractivité d'un secteur d'activité qui marque fortement l'identité de notre territoire. ■



Construire écologique, ici et maintenant...

La construction écologique est une voie sûre pour diminuer notre impact environnemental tout en préservant notre santé, mais elle reste rare et n'est pas toujours une entreprise aisée. Qu'entend-on par matériaux « écologiques » et où rencontrer des artisans qualifiés pour les mettre en oeuvre ? Des réponses avec l'entreprise A2ME.

Située à Nazelles-Négron, A2ME est l'entreprise militante d'un chercheur passionné de construction qui, après avoir étudié les matériaux utilisés dans l'industrie du bâtiment, est parti en croisade pour rendre plus accessibles des solutions respectueuses de l'environnement.

« Par matériaux écologiques, on entend des matériaux sains, performants et recyclables, explique Nicolas Delbarre-Caux. Il en existe aujourd'hui une large gamme qui permet de couvrir tous les besoins de la construction. » Devant répondre à des exigences de développement durable, ces matériaux sont plus onéreux que les matériaux traditionnels. « C'est vrai, la construction écologique revient un peu plus cher qu'un bâtiment traditionnel, concède Nicolas

Delbarre-Caux, mais si l'on raisonne sur le long terme et que l'on prend en compte la consommation d'énergie, le consommateur s'y retrouve. » Seul à la barre au tout début, l'entrepreneur s'est associé à Olivier Allard pour assurer le développement du réseau de distribution de matériaux « Nature et développement » et construire, en 2011, le Pôle éco construction « Greenter » qui abrite un hall des matériaux, un lieu ressource pour la construction de maisons bioclimatiques et un centre de formation agréé par l'Ademe (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), spécialisé dans la performance énergétique, l'étanchéité à l'air et les éco-matériaux. Des animations et des rencontres sur l'isolation, le chauffage, la ventilation,

l'éclairage naturel et l'aménagement dans le neuf et le bâti ancien y sont proposés toute l'année. Et l'on peut retenir que le centre est agréé pour dispenser les formations « RGE » (Reconnu garant de l'environnement), un label qui permet d'identifier un professionnel qualifié en matière de travaux de rénovation énergétique*. Une référence durable qui a de l'avenir ! ■

* Depuis le 1^{er} septembre 2014, l'attribution d'aides financières pour des travaux d'économie d'énergie dans l'ancien est conditionnée à la réalisation des travaux par des entreprises ou des artisans certifiés RGE. Et à partir du 1^{er} janvier 2015, le crédit d'impôt développement durable (CIDD) sera attribué selon les mêmes critères.

Greenter, bâtiment « ultraperformant »

Construit à l'aide de matériaux à très faible impact environnemental, le bâtiment industriel passif et écologique Greenter a été conçu comme un gymnase. Son ossature très simple permettrait d'envisager facilement de le transformer en bureaux ou en logements collectifs. Son toit plat sans bitume ni PVC permet de récupérer les eaux de pluies sans polluants. La structure (120 m³ de bois local), l'isolation (1 000 m³ de laine de chanvre, ouate de cellulose...), les finitions (liège, enduit terre...) ont été réalisées à partir de matériaux écologiques et faciles à recycler. Le bâtiment nécessite très peu d'énergie pour son fonctionnement : la ventilation double flux, l'isolation et les fenêtres à triple vitrage assurent une température agréable toute l'année... pas un radiateur ni de clim en vue ! Un poêle de masse (en maçonnerie) a tout de même été construit sur place. Il est alimenté par du bois de récupération (vieilles palettes) et permet d'accumuler la chaleur pour la restituer de façon constante plusieurs heures après le feu. ■





Piscine Vallerey : 20 ans... depuis 20 ans !

- Du 10 au 15 novembre, **sur le thème des bulles**, l'équipe de la piscine a réservé de nombreuses surprises au public et aux adhérents. Au programme, nage en fête, avec ambiance lumineuse et « son'eau » lors des séances... bibliques !

Le 16 novembre 1974, la ville d'Amboise inaugurait la piscine couverte Georges Vallerey. Deux fois 20 ans plus tard, avec un petit jour d'avance, la Communauté de communes qui gère l'équipement depuis 2009, les clubs aquatiques amboisiens de natation et de plongée, le kayak club Loire aventure, le champion de natation Christophe Bordeau, Patrick Gastou, représentant la Fédération nationale de natation, et un gang, non pas de requins, mais de nageurs âgés de 7 à 77 ans et plus... ont soufflé ses 40 bougies à l'issue d'une grande journée de fête qui clôturait une semaine d'animations et de découvertes aquatiques pour tous. Photos souvenir...



- **Les adhérents aux activités aquatiques adultes** sont venus nombreux à la matinée « fit'bulles ». 106 personnes ont testé le bodypalm et l'aquabike... le top pour se sculpter des jambes de sirène !



- **Les maxi-structures gonflables** et leurs jeux et défis gonflés ont déplacé du monde. 200 enfants et jeunes ont pris l'installation à l'abordage, lors de la séance publique du mercredi.



- **Le samedi 15 novembre**, jour de la célébration officielle de l'anniversaire, c'était bulles à gogo ! 76 enfants inscrits à l'école de l'eau ont pris part à l'animation surprise « anim'bulles ».
- **L'aquatique club amboisien plongée** a proposé 82 baptêmes tout publics. 15 minutes hors du temps et de la pesanteur !
- **Un gâteau (géant) sur l'eau**, des artistes en bulles et un ballet sur l'eau pour clore en beauté une semaine de fête. Vous êtes près de 1 700 à être venus souhaiter un « bon anniversaire » à la piscine Georges Vallerey !



40 ans... et après ?

Le Président Claude Verne a annoncé le lancement prochain d'une étude pour la construction d'un nouvel équipement.

« Nous avons pris l'engagement de construire une nouvelle piscine pendant ce mandat et nous tiendrons cette promesse, mais il faut avoir conscience que cette réalisation se fera avec des financements de l'État qui ne seront plus jamais ceux de 1974, alors que les contraintes des normes sont très fortes, et les attentes des différents publics parfois contradictoires !

Le futur équipement devra donc rester dans la logique de l'actuelle piscine Vallerey : simple, efficace et prioritairement dédié à l'apprentissage par les scolaires et à la pratique des clubs. Savoir nager, c'est indispensable pour tous et c'est le premier objectif que nous assignons à un équipement public.

Il reste beaucoup de travail à faire pour définir précisément les besoins, cibler un programme, recruter un architecte et rechercher les financements.

Sauf bonne surprise, le premier coup de pelle ne sera pas donné avant 2018. »



Objectif santé pour les seniors

Le programme « Domisiel », qui propose des séances d'activité physique adaptée individuelles et à domicile, est expérimenté dans 5 communes du territoire depuis septembre dernier. Rosa et Jacques Boucher, à Saint-Ouen-les-Vignes, nous ont accueillis avec gentillesse à l'occasion de leur séance d'essai.



Cent soixante-treize ans (à deux !), ils font moins que leur âge. Elle, ancienne factrice, reste très active pour s'occuper de la maison et prendre soin de son époux. Lui, menuisier ébéniste de métier, a continué longtemps à travailler dans l'atelier aménagé au fond du jardin. Il y a quelques mois, on lui a diagnostiqué la maladie d'Alzheimer. Depuis lors, les sorties se sont espacées. Une séance quotidienne de vélo d'appartement pour Jacques - Rosa y veille - et un peu de marche ont remplacé les promenades que le couple aimait faire.

Pour cette séance initiale, Nicolas Rambier, le coach sportif, les questionne afin de faire un bilan de santé. « J'ai mal

au bras si je dois soutenir mon mari sur une longue distance, explique Rosa. Et quand je suis au jardin, Jacques a parfois du mal à se relever seul de son fauteuil... »

Puis, il leur propose une série d'exercices destinés à évaluer leur équilibre, leur souplesse, leur motricité et détecter d'éventuelles difficultés.

Jacques, entre deux jeux de mots, se sort plutôt bien du parcours d'obstacles. Rosa, en revanche peine un peu à se relever quand elle se retrouve au sol.

« Cela pourrait poser un problème en cas de chute, analyse Nicolas. Tous les deux sont dans une forme satisfaisante pour leur âge, mais ils doivent faire des exercices adaptés pour conserver ce capital. L'objectif des prochaines séances

sera de soulager certaines tensions et de leur redonner de la souplesse, pour leur permettre d'être mieux armés contre les risques de chute. »

> Le programme Domisiel est développé par le groupe associatif Siel Bleu en partenariat avec l'association Bul' de Mômes, qui assure pour la Communauté de communes un service de Lien social. Des places sont disponibles, contactez le Lien social.

> **Service Lien social**
Permanences les lundis, mardis et jeudis de 9h à 17h.

Association Bul' de Mômes
4 rue Antoine Genty
37530 Saint-Ouen-les-Vignes
02 47 30 82 78 - 06 19 40 38 25
www.buldemomes.fr
liensocial@buldemomes.fr

Le 8 novembre, le service Lien social et les seniors dynamiques organisaient un Pot-au-feu de l'amitié à la salle communale de Montreuil-en-Touraine. 130 convives se sont mis à table pour partager ce moment de convivialité animé par la pianiste Marie-Pierre Carlier et le duo « Quai des brunes ». Pour connaître le programme des prochaines animations et sorties, contactez Annabelle Rousselin, coordinatrice Lien social, au 02 47 30 82 78 ou écrivez-lui : liensocial@buldemomes.fr.





Atelier jardinage et goûter avec les seniors dynamiques, chez Monsieur Henri Lubineau, le 29 octobre.

Accueil de loisirs : pensez vacances !

L'association Bul' de Mômes assure pour la Communauté de communes l'accueil de loisirs des enfants âgés de 3 à 15 ans. Un seul accueil de loisirs sera ouvert pendant les vacances de Noël.

Le centre de loisirs de Saint-Ouen-les-Vignes accueillera les 3-12 ans du lundi 22 décembre au vendredi 2 janvier (fermeture les 25 décembre et 1^{er} janvier).

Il fonctionne du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, et il est possible d'inscrire votre enfant à la demi-journée ou à la journée.

Quand et comment s'inscrire ?

Les inscriptions sont possibles à tout moment en fonction des places disponibles.

Le dossier d'inscription est disponible sur le site Internet www.buldemomes.fr ou sur demande à l'association. Il est à retourner par courriel, par courrier, ou à déposer au local de Bul' de Môme à Saint-Ouen-les-Vignes.

Les tarifs varient entre 3,50 € et 15,94 € la journée (repas et goûter inclus) selon le quotient familial.

Attention : si vos enfants sont accueillis pour la première fois, votre famille devra adhérer à l'association.

> Association Bul' de Mômes
4 rue Antoine Genty
37530 Saint-Ouen-les-Vignes
02 47 30 82 76

Un imprévu ? Nous gardons votre jeune enfant

Les deux multi accueils du Val d'Amboise réservent des places à l'accueil occasionnel des enfants âgés de quelques semaines à 4 ans.

Qui peut en bénéficier ?

Ce service s'adresse aux familles dont l'un des parents ne travaille pas ou n'est pas en activité, afin de leur permettre de faire face à un imprévu, d'accomplir certaines démarches, de suivre une formation, ou tout simplement de prendre un peu de temps « pour soi ».

Pour combien de temps ?

Quatre demi-journées par semaine au maximum, avec une grande souplesse. Par exemple : une journée complète, puis deux demi-journées pour un enfant de plus de 18 mois. Ou encore juste pour une heure si vous n'avez pas besoin de plus !

Et si mon enfant n'est pas habitué à la collectivité ?

Une période d'adaptation, à évaluer en fonction des besoins de votre

enfant, vous sera proposée. Venez rencontrer les directrices des multi accueils lors des permanences d'inscription hebdomadaires.

À quel prix ?

Les tarifs sont établis en fonction des ressources et du nombre d'enfants à charge et varient de 0,35 € à 2,89 € de l'heure.

> Multi accueil Vilvent

15 bis rue de Perreux, à Nazelles-Négron
02 47 30 43 73
Permanence inscription : vendredi
de 14h à 17h30

> Multi accueil Les Bouts d'Chou

10 allée de Malérenne, à Amboise
02 47 23 47 24
Permanence inscription : lundi et
jeudi de 14h à 18h



Pas de crèches à Noël...

Les multi accueils Vilvent, à Nazelles-Négron, et Les Bouts d'Chou, à Amboise, fermeront leurs portes le temps des fêtes, du mercredi 24 décembre au soir au lundi 5 janvier au matin.

Le mercredi 24 décembre les deux structures fermeront une heure plus tôt que d'habitude, soit à 17h30.



La fête de Saint-Coin, le 5 octobre à Mosnes



"De l'autre côté du mur", le 12 novembre à Montreuil-en-Touraine

Une saison culturelle « hors les murs »

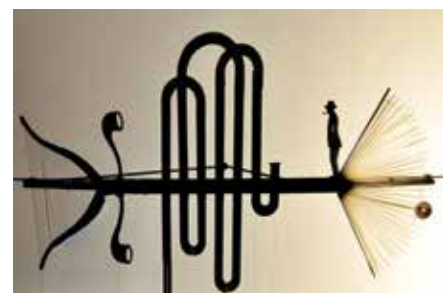
Le cœur de la saison culturelle amboisienne bat également dans les petites communes, avec 3 spectacles programmés en 2014-2015 dans le cadre de la convention qui lie la Ville d'Amboise et la Communauté de communes. Si les deux premiers vous ont échappé, ne ratez pas le passage de la Compagnie Les Ombres portées, le 17 mars à Limeray !

“**P**eeke Nue Nue” raconte, à travers un dispositif tout particulier et reposant sur la technique du théâtre d'ombres, les histoires parallèles de 3 personnages dont les destinées se croisent autour d'une baleine. Trois aventures comme autant de rapports au monde et autant de questionnements : celle d'un explorateur obsédé par les chiffres et en quête du plus grand des mammifères, celle d'un pêcheur qui veut dominer et chasser l'animal, et celle d'un musicien qui tente de

dialoguer avec le monde sous-marin. Le spectacle réunit subtilement manipulateurs d'objets, plasticiens, scénographes pour constituer une œuvre visuelle et sonore qui est un véritable enchantement. À voir en famille ! ■

> **Mardi 17 mars à 20h**
salle des fêtes de Limeray
À partir de 5 ans - Durée : 1h
Tarifs : de 3 à 9 €

Renseignements et réservation auprès
du service culturel de la mairie d'Amboise :
02 47 23 47 34 ou 47 23.



Les rendez-vous de l'école Paul Gaudet

☑ Dimanche 1^{er} février
Concert des professeurs de l'école de musique et de Théâtre Paul Gaudet.
Théâtre Beaumarchais à 15h30.

☑ Mercredi 11 février
« Marco Polo et la princesse de Chine », opéra pour enfant d'Isabelle Aboulker, par la Maîtrise d'enfants du CRR de Tours, sous la direction Pierre-Marie Dizier. Théâtre Beaumarchais à 18h30.

> Renseignements et réservations
auprès de l'école de musique et
de théâtre Paul Gaudet
au 02 47 57 06 97 ou par courriel :
ecoledemusique.amboise@wanadoo.fr.



Retrouvez tout le programme
de la saison culturelle sur
www.ville-amboise.fr

Venez nombreux aux vœux du Val d'Amboise !

La cérémonie des vœux de la Communauté de communes se tiendra le 17 janvier 2015. À cette occasion, le Président et le conseil communautaire vous convient à venir partager un moment convivial et qui réservera bien des surprises. Tendez... l'oreille !



La Caravane parlante pour déposer vos vœux

Elue au suffrage universel direct en mars 2014, ce qui constitue une première, la nouvelle équipe communautaire s'est engagée à faire du territoire un espace plus solidaire. Dans cet état d'esprit, le Président, Claude Verne, a souhaité adresser ses premiers vœux de la mandature à l'ensemble des habitants, lors d'une cérémonie où serait accompli un « acte » qui donne du sens à l'intercommunalité.

Faites vos vœux !

La fin d'année se prêtant idéalement aux pensées généreuses, l'idée de lancer une grande collecte de vœux a été retenue, et cette mission a été confiée au plasticien rigologue Xavier Bertola. Début décembre, il a stationné sa

Caravane Parlante (une antiquité reconvertie en studio d'enregistrement et de diffusion sonore), sur les marchés, à la cité scolaire d'Amboise, et dans une école pour permettre aux habitants de tous âges de formuler un vœu généreux pour son prochain, son cadre de vie et donc... la collectivité !

Il travaille actuellement à assembler ces paroles pour composer une « *carte de vœux sonore* » qui sera révélée à tous le 17 janvier, d'une manière originale... bien entendu !

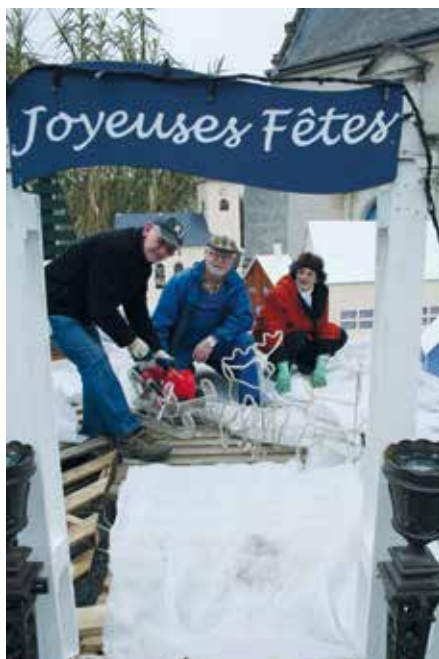
Rendez-vous au centre socio culturel de Nazelles-Négron, où la Caravane stationnera pour recueillir les vœux de dernière minute et où le « *Service des vœux* » vous réservera le meilleur

accueil. Venez nombreux pour célébrer la première année d'une nouvelle ère communautaire ! ■



Cérémonie des vœux du Val d'Amboise : vœux du président, carte postale vocale, chansons, vin d'honneur et bonne humeur !

**Samedi 17 janvier à 18h30,
au centre socio culturel
Val de Cisse, à Nazelles-Négron.**



Mosnes revêt ses habits de fête.

En attendant Noël...

À Mosnes, l'association Mosnéfleuri a travaillé depuis le mois de mai pour préparer la décoration de la commune. Les 2 et 3 décembre, une journée et demie de montage a été nécessaire pour installer place de l'église une reproduction du village... paré d'un blanc manteau.

À Nazelles-Négron, le comité de quartier de Négron s'affaire pour figurer les derniers détails des illuminations, à voir à partir du vendredi 19 décembre.

À Pocé-sur-Cisse, la chorale de l'association Pocé accueil solidarité vous invite à entonner des chants de Noël le samedi 21 décembre à 17h, à l'église. Concert gratuit, info au 02 47 57 29 20.

À Amboise, la magie s'installe pour les fêtes, avec des contes, des spectacles, des concerts, des animations dans les quartiers, un marché des saveurs et d'artisanat...

Le samedi 20 décembre à 18h, venez suivre le Chemin des lumières guidé par le zéppelin de la compagnie La Baldufa.

Faites plaisir à vos proches, en faisant vos emplettes au marché de l'amitié et de la solidarité « Noël en cœur », les 20 et 21 décembre de 10h à 19h, salle Francis Poulenc.

Ou encore, flânez dans la forêt de sapins blancs de la place Michel Debré avant d'aller faire quelques tours de manège... Tout le programme : www.ville-amboise.fr ■

Le Président,
le conseil
communautaire et
le personnel de
Val d'Amboise vous
souhaitent de belles
fêtes de fin d'année et
une heureuse année
2015

► Dimanche 4 janvier
Concours de belote à Limeray

Organisé par le comité des fêtes.
Info : 02 47 30 11 14 (mairie)

► Samedi 10 janvier
Loto à Nazelles-Négron

Organisé par l'Aquatique club amboisien.
Centre socio culturel val de Cisse à 18h30

► Dimanche 11 janvier
Concert à Noizay

"Jubilet", musique baroque sacrée. Organisé par
l'association Patrimoine et avenir à Noizay.
Eglise de Noizay à 17h
Libre participation au profit de la MDET
Info : 02 47 52 18 12

► Samedi 17 janvier
Cérémonie des vœux du Val d'Amboise

Tous les habitants sont conviés au centre socio
culturel Val de Cisse, à Nazelles-Négron,
à 18h30 (programme page 19).

Soirée choucroute à Mosnes

Organisée par le comité des fêtes.
Info : 02 47 30 56 60 (mairie)

La Ronde solidaire à Amboise

Plusieurs parcours sportifs à découvrir en ville
et à la campagne, dîner. Bénéfices reversés à la
fondation ARSEP
Info : 01 83 39 91 03

► Mardi 27 janvier
**« Ali 74, le combat du siècle »
à Amboise**

Ciné, récit, concert de Nicolas Bonneau,
au Théâtre Beaumarchais à 20h30.
Tarifs : de 6 à 16 €
Info : 02 47 23 47 34 ou 47 23

► Samedi 31 janvier
Soirée dansante à Nazelles-Négron

Animée par la musique municipale.
Info : 02 47 23 71 71 (mairie)

► Samedi 7 février
Bal à Neuillé-le-Lierre

Organisé par l'amicale des pompiers.
Info : 02 47 52 95 17 (mairie)

► Mardi 10 février
Atelier d'art floral à Nazelles-Négron

Centre socio culturel Val de Cisse à 18h30.
Info : 02 47 23 71 71 (mairie)

► Mercredi 11 février
« Eo » théâtre d'objet à Amboise

Polyphonie pour les tout-petits (à partir de
2 ans), née de la rencontre d'un marionnettiste
et d'un musicien.
Dojo de La Verrerie à 16h.
Gratuit sur réservation.
Info : 02 47 23 47 34 ou 47 23

► Samedi 14 février
**Loto de la Saint Valentin
à Neuillé-le-Lierre**

Organisé par l'amicale novilacienne.
Info : 02 47 52 95 17 (mairie)

► Dimanche 15 février
18^e Marche amboisienne

Organisée par l'association
Amboise randonnée pédestre.
Au départ de la MJC, trois parcours
de 10, 16 et 22 km avec ravitaillement
Info : 02 47 23 24 31
06 60 91 14 76
gasnier.daniel@orange.fr

► Du 7 février au 8 mars
Amboise On Ice

Patinoire éphémère de plein air dans
le centre-ville.
Horaires et programme des animations
sur www.ville-amboise.fr

► Les 21 et 22 février
Théâtre à Noizay

"Le Bourgeois Gentilhomme", de Molière, par
l'association sportive et culturelle de Noizay
et l'union musicale de Noizay.
Salle Val de Loire, le 21/02 à 19h30
et le 22/02 à 14h30
Info : 02 47 52 11 03 (mairie)

► Dimanche 1^{er} mars
Repas dansant à Limeray

Organisé par le comité des fêtes
Info : 02 47 30 11 14 (mairie)

► Dimanche 8 mars
Atelier jardinage à Nazelles-Négron

Organisé par la municipalité en partenariat
avec l'entreprise Amboise Paysage.
Info : 02 47 23 71 71

► Samedi 21 mars
Concert à Noizay

Le contre-ténor Luis Peças sera accompagné
à l'orgue par Joao Santos.
Eglise de Noizay à 18h
Info : 02 47 52 11 06 (mairie)

**Nettoyage de printemps
à Nazelles-Négron**

Organisé par l'association Bien vivre
à Nazelles-Négron.
Info : 02 47 23 71 71 (mairie)

► Les 21 et 22 mars
**20^e exposition culturelle et
d'artisanat d'art à Pocé-sur-Cisse**

Organisée par l'association Pocé accueil
solidarité.
Caligraphie, encadrement, peinture,
sculpture, mosaïque...
Salle polyvalente de 10h à 19h



► **mazik O village, à Noizay**

La programmation de concerts chez
l'habitant, « mazik O village », dont c'est la
4^e saison, sera à Noizay le samedi 8 février.
Au programme de la soirée, « l'électeur à
cordes » tourangeau Malakit, drôle d'ovni
musical, dont les compositions hautes en
couleurs font référence à des artistes aussi
divers que Divine Comedy, Brigitte Fontaine,
Erik Satie, Charles Mingus, Gainsbourg,
Prévert...
L'accès sera fléché depuis le centre-bourg, et
le concert débutera à 20h30.
Il est demandé une participation aux frais de
6 € et un plat salé ou sucré à partager après
le concert.

> **Réservation (vivement conseillée)
avant le 7 février 14h :**

09 53 12 59 87

06 52 76 16 50

contact@mazikovillage.com

www.mazikovillage.com

SERVICES ET STRUCTURES DU VAL D'AMBOISE
www.cc-valdamboise.fr



> **Services de la Communauté de communes**
9 bis rue d'Amboise à Nazelles-Négron
Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et
de 13h30 à 16h30.
Accueil, direction générale des services, cabinet du
président, services techniques (assainissement, collecte
des déchets, bâtiments, voirie, eau potable),
aménagement de l'espace (urbanisme-planification,
habitat-logement, développement économique, tourisme
et nouvelles technologies), ressources humaines et
services à la population (petite enfance, enfance-
jeunesse, culture et action sociale), service comptabilité-
finances, service sports et loisirs, service marchés-achats
et informatique, service communication.
Tél : 02 47 23 47 44 • Fax : 02 47 23 47 50
valdamboise@cc-valdamboise.fr

> **Multi accueil "Les Bouts d'Chou"**
10 allée de Malétrenne à Amboise
Tél : 02 47 23 47 24
> **Multi accueil "Vilvent"**
15 bis rue de Perreux à Nazelles-Négron
Tél : 02 47 30 43 73
> **Relais assistantes maternelles**
• Antenne nord, 15 bis rue de Perreux
à Nazelles-Négron
Tél : 02 47 57 04 19
• Antenne sud, 4 allée des Tilleuls à Amboise
Tél : 02 47 57 88 52
> **Piscine Georges Vallerey**
3 rue du Clos des gardes à Amboise
Tél : 02 47 23 10 69
> **Pépinière d'entreprises - Pep'it**
Parc d'activités Le Prieuré à Pocé-sur-Cisse
Tél : 02 47 79 15 70